

Pays d'Aix Initiative, une plateforme pour aider à la création

Avec soixante et une entreprises financées et, par conséquent, la création d'une centaine d'emplois sur les neuf premiers mois de l'année, le président de PAI, Pays d'Aix Initiative, a de quoi se réjouir.

Loin de l'endormir sur ses lauriers, ces bons résultats le motivent à faire plus encore, à faire progresser PAI - dont l'objet est d'aider à la création d'entreprise en accordant des prêts d'honneur à 0 %, pour des montants moyens de 8.000 euros pouvant aller jusqu'à 16.000 euros des lors qu'il y a création d'emploi. Outre ces prêts, l'équipe de PAI accompagne le porteur de projet, le conseille tant en amont qu'en aval et, ce qui est très important pour Philippe Rullier, le président, le place sous le parrainage d'un cadre dirigeant ou d'un chef d'entreprise bénévole. Un véritable tutorat dont profite 60 % des entreprises financées mais qui ne fonctionne que grâce à la bonne volonté de professionnels.

Pays d'Aix Initiative jouit « d'une bonne réputation de sérieux et de rigueur qui lui vaut une popularité et une crédibilité réelles auprès des banques (les banquiers sont un maillon essentiel du montage des dossiers). Six banques nous aident et, par effet de levier, c'est le créateur qui s'y retrouve ! », observe Philippe Rullier, qui défend aussi l'indé-

pendance de cette structure : « Nous sommes très indépendants car nos sources de financement proviennent de l'éventail complet des institutions : la communauté du pays d'Aix, le conseil régional, le conseil général, le Feder (Europe), la Caisse des Dépôts et Consignations, en plus de partenaires privés qui sont toujours les bienvenus ! ». A noter que cette plate-forme gère un fond de plus d'un million d'euros. L'impact de PAI étant désormais bien établi sur le territoire, le président souhaite maintenant mettre en place des réunions collectives pour expliquer au créateur ce qui l'attend, ou encore lui présenter les autres partenaires pour l'aider

au montage technique de son dossier. Autre ambition de l'association, celle de développer le nombre des dossiers financés, une démarche qui passe par un appel à la bonne volonté de chefs d'entreprise qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour aider à la création de TPE. « Et pourquoi pas créer un talent Gepa/PAI », lance le président, faisant référence à une manifestation organisée par le Groupement des entreprises du pays d'Aix, le Gepa (émanation de LURE 13 sur le territoire aixois), qui réunit pas moins de 500 acteurs du monde économique chaque année.

Elu pour trois ans, Philippe Rullier explique : « Je consacre beaucoup de temps à PAI car je le fais sérieusement, avec des défis à relever. Je veux garder l'aspect apolitique d'une structure qui ne veut pas de bla-bla politi-



PHILIPPE RULLIER, PRÉSIDENT

que, c'est comme ça que l'on assure la pérennité des associations ».

Phays d'Aix Initiative, directrice Françoise Pawlak, 42, route de Galice, 13090 Aix-en-Provence - 04 42 64 63 70.

Le parcours du créateur

Lorsque le porteur de projet dépose son dossier à Pays d'Aix Initiative, un comité technique de cinq experts vérifie si le plan comptable tient le coup. S'il obtient un avis favorable, le créateur vient présenter son projet au comité d'agrément - une dizaine de personnes (des chefs d'entreprise, cadres dirigeants, experts comptables, banquiers, avocats) - qui accepte ou refuse d'accorder le prêt, et décide si un parrainage est nécessaire, fixe la durée de ce tutorat, joue un rôle important pour recadrer et aiguiller le créateur.

Philippe Rullier se félicite du taux de réussite important : sur dix dossiers, huit sont pérennes dans les trois années qui suivent la création.

Repères

Créée en 1997, PAI est une association loi 1901 qui marquera ses 10 ans l'an prochain par une grande manifestation. Depuis sa création, plus de 500 TPE ont été financées, ce qui représente 800 emplois, créés et 80 bénévoles impliqués. PAI fait partie des 240 FIR de

France (France Initiative Réseau), des 22 plates formes de Paca.

Philippe Rullier croit en l'entreprise

Agé de 36 ans, Philippe Rullier exerce la profession d'avocat, avec pour spécialité le droit immobilier, depuis 10 ans ; il est installé à son compte depuis 7 ans au cœur d'Aix, place Forbin. Adhérent de PAI depuis de nombreuses années, il s'est réellement impliqué

depuis 3 ans. Une motivation, car « ça aide à comprendre l'économie et ses rouages. J'ai pris fait et cause pour cette association. Il faut travailler ensemble, sans être isolé, et bien se connecter avec les autres. Je suis un entrepreneur dans le sang, je crois en l'entreprise. » **MC**

